

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 215-21**  
**Le 22 décembre, 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Fiducie de placement immobilier Artis (AX)**  
**Dividende Spécial en espèces**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Fiducie de placement immobilier Artis (« Artis » ou la « société ») a annoncé le 20 décembre 2021 leur intention de verser un dividende spécial en espèces de 0,32\$ CA par part à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 31 décembre 2021 aux porteurs d'unités inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 31 décembre 2021. La date ex-dividende est le 30 décembre 2021.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Fiducie de placement immobilier Artis (AX) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,32 \$ CA.

**Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** 30 décembre 2021
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 31 décembre 2021
- **DATE DU PAIEMENT:** 31 décembre 2021

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Fiducie de placement immobilier Artis (AX) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 30 décembre 2021
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé

- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 parts de Fiducie de placement immobilier Artis
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 200 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement de 0,32\$ CA sera fait pour toutes les séries existantes.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 30 décembre 2021, les prix de levée pour les séries de AX seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

<b>Fiducie de placement immobilier Artis</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée après le dividende spécial</b>
AX	9,00 \$	8,68 \$
AX	9,50 \$	9,18 \$
AX	9,75 \$	9,43 \$
AX	10,00 \$	9,68 \$
AX	10,50 \$	10,18 \$
AX	11,00 \$	10,68 \$
AX	11,50 \$	11,18 \$
AX	12,00 \$	11,68 \$
AX	12,50 \$	12,18 \$
AX	13,00 \$	12,68 \$
AX	13,50 \$	13,18 \$
AX	14,00 \$	13,68 \$
AX	16,00 \$	15,68 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés